



Contrat d'engagement Champignons septembre - décembre 2026

Producteur : Angel Moioli	Adhérent·e 1	Si adhérent·e 2
Adresse : 78740 EVECQUEMONT tél : 06 09 06 21 52	Adr : Tél.	
Référente contrat : Hélène VIDALIS 06 20 12 50 15 – helene.vidalis@gmail.com – 17 bd de Pirmasens		

Les signataires du présent contrat s'engagent pour 7 distributions
les semaines paires du calendrier, soit **une semaine sur deux**

2026 : 16/9, 30/09, 14/10, 28/10, 11/11, 25/11, 09/12

Engagements de l'adhérent·e :

- préfinancer la production ;
- assurer au moins une permanence de distribution ;
- gérer son panier jusqu'à la dernière distribution (partage éventuel de son contenu, retards ou absences aux distributions, fin anticipée à l'initiative de l'adhérent·e) ; en cas d'absence de l'adhérent·e, et en dehors de consignes autres, le panier est donné aux Toits du cœur.

Engagements du producteur partenaire :

- livrer des produits de qualité et frais de son exploitation ;
- être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail ;
- être présent·e aux distributions et donner des informations sur la production ;
- proposer une visite de son exploitation pendant la durée du contrat.

Constitution du panier et paiement

Les champignons sont cultivés dans une champignonnière à Evécquemont (78). Les pleurotes et Shii Také sont labellisés bio. Les champignons de Paris sont cultivés selon le même procédé, excepté le fumier de cheval qui n'est pas certifié bio. Ils ne bénéficient donc pas de la labellisation.

Type de paniers composés de 500 g de champignons	Prix moyen du panier	Prix pour 7 paniers	Nombre de paniers	Prix
Panier « Paris » (en alternance champignons de Paris blancs ou champignons de Paris blonds)	5,20 €	36,40 €		
Panier « 4 champignons » (chaque fois une variété différente dans les 4 proposées : Paris blonds, Paris blancs, pleurotes ou Shii Také)	6,50 €	45,50 €		
Total (si plusieurs paniers)				
Nom de la banque				
Numéro du chèque				

(*) Modalités de paiement : **par chèque à l'ordre de EARL Champignonnière des Carrières** en un versement.

Partage et distribution des paniers

Toutes les distributions ont lieu à Poissy aux jours et horaires indiqués sur le site de l'association.

Ce contrat est élaboré pour une période de 4 mois.

Fait à Poissy, en 1 exemplaire (**), le

Signature de l'adhérent·e	Signature du producteur

(**) 1 exemplaire obligatoire pour le producteur (2 exemplaires si vous en souhaitez un pour vous).